# Atelier 4 : la société civile peut-elle être considérée comme actrice des projets de territoire ?

#### Un conseil de développement : exemple du pays du centre Bretagne

Présentation de : Estelle DEMALINE, membre du bureau du conseil de développement, coordinatrice du projet jeunesse, Tatiana JAMET, membre du conseil de développement et administratrice de l'association LA KARAF et Armand LE RAY, Vice-Président du conseil de développement

Cet atelier invitait à partager les expériences et réflexions quant à la place et au rôle des acteurs de la société civile dans la construction et la mise en œuvre de coopérations territoriales pour et avec les jeunes. Quand la société civile est actrice d'un projet de territoire, peut-elle être à l'initiative des démarches de coopération ? Quelle est sa légitimité ? A-t-elle la possibilité de partager et/ou d'influer la décision politique ? La société civile est-elle consultée en amont de la décision ? Est-elle opératrice, coordonnatrice de projets coopératifs ? Quelles sont les articulations possibles avec les différents échelons de collectivités territoriales ? Quelle est la place plus spécifique des jeunes ?

### Une expérimentation pour accompagner l'implication de jeunes à la vie locale :

Le pays du centre Bretagne comprend 3 EPCI, 49 communes. Il compte 49 600 habitants :

- Un solde migratoire positif
- Un vieillissement de la population
- Un exode des jeunes diplômés

Le Conseil de développement du pays centre Bretagne est une association qui compte 30 membres à son conseil d'administration, organisés en 4 collèges :

- Activités économiques et sociales (8 personnes)
- Organismes et associations familiales, éducatifs, culturels, sportifs (8 personnes)
- Membres individuels (6 personnes)
- Elus (8 personnes)

Le conseil de développement organise des groupes de travail thématiques évolutifs dans le temps et ouverts à tous (citoyens, professionnels, élus). Trois groupes coexistent en 2014 : « l'économie sociale et solidaire », « les jeunes et la politique » et « Etude prospective et redéfinition des contractualisations de pays à l'horizon 2018 ». Il développe depuis 2010 un projet expérimental d'accompagnement de la participation des jeunes qui tente de répondre à la problématique suivante : quelle(s) réponse(s) peut-on apporter aux jeunes pour leur permettre de s'impliquer dans la vie locale ? La démarche s'est articulée autour de quatre grandes étapes :

- Une réflexion autour de l'implication des jeunes

- La mise en réseau des associations de jeunes
- Un diagnostic sur l'implication et les impacts des associations sur le territoire
- Un accompagnement individuel et collectif des jeunes

La démarche a ainsi mis en avant la parole des jeunes qui expriment leur besoin d'accompagnement en matière de développement de la vie associative et de méthodologie de projet, de reconnaissance par leurs aînés, et d'échange et de partage entre associations de jeunes.

#### Un enjeu de reconnaissance : création de l'inter-association « la KARAF »

Le projet expérimental accompagné par la Contremarche (association costarmoricaine qui participe à la structuration de réseaux sur les différents niveaux de territoires, mène diverses démarches culturelles et initie des actions d'ingénierie et de formation jeunesse et culture) a permis la mise en place de 4 rencontres inter associations en 2010 afin de permettre aux jeunes de se connaître et d'échanger : 11 associations se mobilisent, soient plus de 40 jeunes. La contremarche a également proposé des modules de formation (montage de projets et dossiers financiers). L'association a élaboré avec les jeunes volontaires un diagnostic sur l'implication et les impacts sur le territoire des associations de jeunes organisatrices d'évènements (le diagnostic est en ligne sur le site du pays centre Bretagne et a été présenté en octobre 2011 devant des jeunes, élus, acteurs et citoyens du territoire). Ce temps d'échange avec les élus a été ressenti comme un moment important avec des répercussions financières et sociales.

Ces premières étapes contribuent à l'organisation des jeunes en un collectif inter associations du centre Bretagne. Ils créent le 23 juin 2012 l'association « la KARAF : Kulture Active Rurale A Foison » pour expérimenter un mode de coopération associatif qui a pour objet la valorisation, la mutualisation et la sécurisation des projets culturels des associations de jeunes en milieu rural. Actuellement, la KARAF regroupe 7 associations, avec un CA qui compte 13 personnes. L'association met en lien 130 jeunes, organise chaque année une dizaine de manifestations, festivals, et projets inter générationnels, autour de 4 objectifs principaux :

- **Valoriser** les actions (plateforme collaborative construite par un membre de l'association en stage ; cette plateforme est un outil de communication entre les membres de l'association)
- **Mutualiser** les compétences et les moyens (banque d'échanges de compétences et de matériel pour limiter le coût des manifestations : barrières Heras, toilettes sèches...)
- **Sécuriser les projets** (un fonds de garantie pour permettre une avance de trésorerie)
- Accompagner les associations, individuellement et collectivement (accompagnateur du Conseil Général, et coordonnateurs jeunesse de 3 communautés de communes)

Pour mener ces différentes actions, l'association a sollicité différents partenaires financiers :

- Le Conseil Général 22 : Aide au diagnostic de territoire, financement du dispositif d'accompagnement de La Contremarche;
- Le Conseil Régional : dotation au Conseil de Développement, réponses à appel à projets ;
- La DRCS: CNDVA (Conseil National du développement de la Vie Associative)

Les administrateurs de la KARAF identifient aujourd'hui les points forts de leur projet :

- Une proposition expérimentale innovante ;

## Journée thématique « politiques de jeunesse et territoires : innover et coopérer », Synthèse des ateliers

## 30 septembre 2014

- De nouvelles solidarités entre associations de jeunes, « un lien fort qui nous unit entre nous » ;
- Une importante prise de recul sur leurs projets, une réflexion permanente ;
- Des échanges entre les professionnels et la création d'un poste de coordonnateur jeunesse ;
- Un autre regard des élus sur les actions des jeunes.

#### Ils mettent en avant des effets plus contrastés :

- Reconnaissance tardive de leur travail;
- Pas de changement majeur politique ;
- Difficulté à trouver de nouveaux jeunes, à renouveler les engagements ;
- Seulement une partie des jeunes est concernée ;
- Difficulté à changer les représentations sur les jeunes.

#### Enfin, ils repèrent plusieurs conditions de réussite à la mise en œuvre d'une telle démarche :

- Une action sur le moyen terme ;
- Un investissement des animateurs ;
- Un suivi régulier ;
- Un partenariat avec les acteurs locaux ;
- Des liens systématiques avec les élus ;
- De nouveaux leviers financiers ;
- ET SURTOUT une envie des jeunes!

La KARAF, initiative aujourd'hui reconnue, a décidé de reconduire le projet à l'issue de la première année. Elle s'attachera à faire en sorte que le CA réinterroge son fonctionnement en permanence et interrogera la transférabilité à d'autres territoires. La KARAF n'élargira pas son projet à d'autres associations avant d'avoir consolidé sa propre structure, et candidate actuellement sur différents appels à projets afin de financer son activité.

En parallèle de l'accompagnement de la KARAF, le Conseil de développement a lancé un travail sur les jeunes et la politique sur le territoire, et espère organiser un débat public avec les élus.

## Discussion : les relations entre Conseil de développement, élus et jeunes

Il est important pour la KARAF de montrer aux élus les impacts de ce que font les jeunes sur le territoire. Les jeunes de la KARAF remarquent que les élus ne les reconnaissent pas toujours : « ils reprennent souvent nos idées mais ne nous mentionnent pas ». Ils regrettent que les élus ne les saisissent pas sur des questions ou des thématiques spécifiques. Ils remarquent que l'implication des jeunes est généralement reconnue quand elle répond à ce que les adultes considèrent comme étant de la participation des jeunes, notamment les pratiques culturelles juvéniles. Ils ne sont pas sollicités sur l'aménagement du territoire, le logement, les programmations culturelles...

La KARAF siège au Conseil de Développement (CD) parce qu'ils sont accompagnés pour cela et qu'ainsi ils se font entendre. Les membres de la KARAF organisent des groupes de travail informels et

ensuite font remonter leurs réflexions vers le CD. Ce qui facilite l'investissement de la KARAF dans les travaux du CD c'est qu'au départ c'est le CD qui est allé chercher des jeunes déjà mobilisés et qu'il a ouvert des temps de rencontre informels en soirée. Certains membres de la KARAF sont aujourd'hui élus municipaux.

Le Conseil de développement signale que les 21 conseils de développement travaillent en réseau sur la thématique jeunesse entre autres. Le Conseil de développement du pays de centre Bretagne sollicite les jeunes du territoire sur des thématiques. Il s'adapte à leurs conditions de vie pour les rencontrer : « même si les jeunes ne sont pas sur le pays, on travaille le vendredi soir »... « On ne veut pas faire des commissions jeunesse sans jeunes »... »On apprend plein de choses, c'est décapant, ils ont des manières de fonctionner différentes et on a tout à apprendre. »

#### Synthèse de la production collective :

#### Les freins:

- Le niveau d'expertise exigé par les pouvoirs publics à l'intention des associations : les dossiers de demande de financement, les appels à projets pour les bénévoles sont un réel frein parce qu'ils nécessitent une technicité administrative poussée à l'extrême.
- En territoire urbain, les offres de participation sont très structurées, peut-être trop structurées; cela vient saturer les prises d'initiative des jeunes. Il manque des espaces d'initiatives plus spontanés. Il serait sans doute souhaitable d'assouplir les aspects juridiques.
- La difficulté à repérer les différentes modalités d'engagement des jeunes et à les prendre en compte.
- La participation de la société civile repose souvent sur le bon vouloir des élus qui, pour cela, doivent être prêts à écouter, à prendre en compte cette parole. La conception de la politique même qui apporte les réponses avant de faire vivre l'analyse ne laisse pas de place aux initiatives de la société civile. La formation du personnel politique n'est pas adaptée à la démocratie participative : très souvent, l'engagement des jeunes est récupéré politiquement.
- La non reconnaissance des compétences de la jeunesse en dehors de l'animation territoriale culturelle.
- Les jeunes qui prennent part au projet de territoire sont souvent des jeunes déjà engagés. Les conseils municipaux de jeunes ne sont pas représentatifs.

#### Les préconisations :

- Remettre en place une éducation à la politique, à la délibération, aux méthodes coopératives ; nécessité de développer les coopérations entre éducation nationale et éducation non formelle.
- Aller là où sont les jeunes: espaces jeunes, espaces scolaires, réseaux sociaux espace numérique...
- Faire avec et pas pour. La question du référentiel métier est à travailler. Il faut aussi identifier un acteur local qui soit légitime vis-à-vis des jeunes, reconnu, qui a des compétences en matière de structuration des associations, des collectifs, en organisation de manifestations.
- Travailler à partir du quotidien des jeunes, se centrer sur leurs préoccupations : la culture est un outil parmi d'autres, qui permet ensuite de se mobiliser sur d'autres thématiques.
- S'appuyer sur les initiatives existantes et sur les collectifs existants, comme point de départ de la mobilisation sur un territoire ; enjeu d'inventaire au préalable.

## Journée thématique « politiques de jeunesse et territoires : innover et coopérer », Synthèse des ateliers

## 30 septembre 2014

- Être des relais de l'émancipation des jeunes, plus que des relais de l'action et de l'activité.
- Accompagner vers la démocratie représentative : renforcement de la capacité à agir, permettre à des jeunes de candidater aux élections locaux et les soutenir.
- Construire un cadre institutionnel favorable comme les Conseils de développement et un financement spécifique et si possible pérenne (Conseil Général et Conseil Régional par exemple)
- S'appuyer sur la transmission par les pairs et l'exemplarité de l'engagement : avoir des modèles, valoriser les expériences, « se transmettre le virus »
- Mettre en mouvement, rendre visible l'action des jeunes : nécessité d'actions et de communication, enjeu des liens avec les médias locaux.